

CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) – Saison 2022 / 2023

OBJECTIF ET PUBLIC CONCERNE

Le **CFGA** a pour objectif d'encourager l'engagement, notamment celui des bénévoles ou futurs bénévoles (à partir de 16 ans) dans une association, souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une structure associative.

La formation comporte :

- ✚ Une formation théorique de 36h dispensée par le CDOS Gironde (organisme de formation agréé)
- ✚ Une formation pratique de 20 jours accomplie sous tutorat pédagogique dans une ou plusieurs associations déclarées et agréées par le Ministère des sports

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation à la gestion associative s'adresse à toutes les personnes engagées (ou désirant s'engager) dans la vie associative (sportive en priorité). Les mineurs (à partir de 16 ans) sont éligibles à cette formation sous réserve d'une autorisation parentale.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Afin de garantir un programme de qualité, l'équipe pédagogique du CDOS Gironde est composée d'experts dans chaque domaine de compétence exigé par le référentiel du diplôme. La coordination pédagogique (formation théorique et stage pratique) est assurée par

un agent de développement en charge de la formation des dirigeants et bénévoles associatifs.

FRAIS DE FORMATION

La formation **CFGA est totalement gratuite**, au même titre que toutes les formations proposées par le CDOS Gironde. Cependant, le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire avant le 23 septembre 2022.**

projet

Démarrage de la session CFGA

Réunion initiale CFGA le **Mardi 20 septembre 2022 de 18h30 à 20h30**- Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (MDSVA)

1^{ère} session de formation théorique (30h) à la MDSVA / Démarrage stage pratique interne

- ✚ **Samedi 24 septembre 2022 de 9h à 16h (journée CFGA) :**
Association Loi 1901 / Projet associatif
- ✚ **Samedi 1 octobre 2022 de 9h à 13h :**
Gestion comptable (niveau débutant) **au choix niveau débutant ou confirmé**
- ✚ **Samedi 8 octobre 2022 de 9h à 13h :**
Connaître les risques judiciaires et protéger ses dirigeants
- ✚ **Samedi 15 octobre 2022 de 9h à 13h :**
Relations avec les partenaires institutionnels et l'environnement de l'association
- ✚ **Samedi 12 novembre 2022 de 9h à 13h :**
Gestion comptable (niveau confirmé) **au choix niveau débutant ou confirmé**
- ✚ **Samedi 28 janvier 2023 de 9h à 13h :**
Trouver des financements privés : partenariat /sponsoring / mécénat
- ✚ **Samedi 18 mars 2023 de 9h à 13h :**
Recruter et fidéliser ses bénévoles
- ✚ **La fonction employeur (un module au choix parmi les 3) :**
 - Sam 7 janvier 2023 de 9h à 13h : Contrat, CCNS, droit du travail
 - Sam 14 janvier 2023 de 9h à 13h : Relations employeur / salarié / bénévole
 - Sam 23 janvier 2023 de 9h à 13h : Gestion salariale

DEROULEMENT DE LA FORMATION

1^{er} point d'étape de suivi des stagiaires / Démarrage stage pratique externe

Réunion de suivi CFGA le **Mardi 10 janvier 2023 de 18h30 à 20h30** – MDSVA

2^{ème} session de formation théorique (6h)

- ✚ **Samedi 13 mai 2023 de 9h à 16h (journée complète) :**
De 9h à 13h : Bâtir sa stratégie de communication / De 14h à 16h (*uniquement CFGA*) :
Fonction de dirigeant

Journée de clôture du CFGA

Débats, activités sportives et bilan de la formation le **Samedi 24 juin 2023 de 9h à 16h**